

Blain — Conduit par un collectif au sein duquel se trouvent des habitants réunis sous le nom de Citoyens du Zef, le projet de parc éolien à l'Hôtel-de-France avance. Le dossier doit être déposé début 2022.

« Nous voulons favoriser des projets éoliens, dans lesquels les citoyens sont associés, confiait début 2020, Antoine Guichard, président des Citoyens du Zef, une association créée en 2019. Un projet construit en commun, bien expliqué et partagé, est bien souvent accepté par la population concernée. »

C'est dans cet esprit qu'ils ont réussi à créer un groupement qui réunit le Syndicat départemental de Loire-Atlantique Énergie 44 (Sydela), la société Engie Green filiale d'Engie, et les Citoyens du Zef.

Fort de cet accord scellé avec le soutien de la municipalité, le groupement a posé, en février 2020, un mât de mesure du vent, sur le site preséni : le secteur de l'Hôtel-de-France, à cheval sur les communes de Blain et Fay-de-Bretagne. À cette époque, les porteurs du projet annonçaient « entre quatre et huit éoliennes, si les mesures montrent l'intérêt du site ».

Un parc de trois éoliennes

Après deux ans de travail, de réunions participatives et démarches, le projet prend forme. « Il se composera de trois éoliennes, d'une puissance unitaire de 3 MW et d'une hauteur totale de 165 mètres en bout de pale, dévoile Émilie Gadoin, en charge de la communication au sein des Citoyens du Zef. Le parc produira plus de 20 GWh (20 millions de kilowatts heure) d'électricité par an. Ce qui permettra d'alimenter plus de 10 000 personnes en électricité, soit 80 % de la population de Blain et de Fay-de-Bretagne, tout en évitant l'émission de 6 800 tonnes de CO₂ par an. »



Autour d'Émilie Gadoin (assise au centre) et d'Antoine Guichard (à ses côtés), l'équipe dirigeante des Citoyens du Zef.

(PHOTO : QUEST-FRANCE)

Les porteurs de projet ont tenu à associer la population et les élus à chacune des étapes du projet. Antoine Guichard l'assure : « Le travail d'expertise et les échanges avec les habitants ont permis à l'équipe de sélectionner la plus adaptée. Celle répondant le mieux possible à l'ensemble des enjeux identifiés : de respect du voisinage et des écosys-

tèmes, d'intégration paysagère... »

La contribution citoyenne sur ce projet porte, également, sur les aspects économiques. « Le financement du parc sera ouvert, pour un tiers, aux citoyens du territoire à travers la SAS Énergies Citoyennes de l'Hôtel de France en cours de création », précise Émilie Gadoin.

À quand alors les premiers tours de

pales ? « Nous allons déposer le dossier début 2022. L'enquête publique s'étalera sur 2023. On peut espérer une mise en service fin 2024 », confie, prudent sur une date d'échéance, le président Guichard.

Contact. Renseignements sur le site : citoyensduzef.com